

Temps forts de l'actualité

Maryline Meyer, Edith Archambault, Henry Nogues, Marie-Hélène Gillig et
Laurent Pasteur, (SPS)

Numéro 310, octobre 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021098ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021098ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Meyer, M., Archambault, E., Nogues, H., Gillig, M.-H. & Pasteur, L. (2008). Temps forts de l'actualité. *Revue internationale de l'économie sociale*, (310), 6–10.
<https://doi.org/10.7202/1021098ar>

Tous droits réservés © Recma, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

TEMPS FORTS DE L'ACTUALITÉ*

Congrès international du Ciriec, Séville

Le XXVII^e congrès international du Ciriec, colloque de référence sur l'économie publique, sociale et coopérative, s'est déroulé du 22 au 24 septembre à Séville, organisé par le Ciriec-Espagne en collaboration avec le Cepes-Andalousie et parrainé par plusieurs organismes publics et privés. Le congrès, placé sous la présidence d'honneur de SM le roi Juan Carlos, avait pour thème « L'innovation et le management: les réponses aux grands défis des entreprises d'économie publique, sociale et coopérative ». L'invité d'honneur, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, a donné une conférence inaugurale sur le thème de l'innovation en faisant un détour sur la crise financière actuelle pour mieux rappeler les forces des organisations à finalité non lucrative au sein des pays développés à économie de marché. Le congrès a rassemblé près de mille participants, représentant plus d'une vingtaine de nationalités de tous les continents, qui se sont répartis dans quatre ateliers thématiques. Plus de deux cents participants ont présenté une communication originale sous la forme de posters. Les sections française et belge du Ciriec, notamment, étaient largement représentées.

Les ateliers thématiques, qui se sont tenus le lundi 22 après-midi et le mardi 23, ont donné des exemples pertinents d'innovation en économie sociale, coopérative et publique: innovations dans les produits, mais également dans les processus de production et d'évaluation ou encore dans les modes de management. Ils étaient organisés en tables rondes où les spécialistes de l'économie publique se mêlaient à ceux de l'économie sociale et coopérative pour discuter de questions relatives à l'implication des organisations dans la protection de l'environnement et aux

partenariats public-privé dans la fourniture d'infrastructures ou la prestation de services sociaux et sanitaires. Les concepts de développement durable, de démocratie et d'utilité sociale comme celui de performance étaient au cœur des débats. Les nombreux participants ont poursuivi la discussion autour de la présentation de leurs affiches pendant les quelques moments d'échange privilégié qui ponctuaient les deux journées. Là encore, la diversité était au rendez-vous. Les communications traitaient des problématiques de gouvernance, de développement des territoires ou de management en mettant en valeur les expériences de banques coopératives, de coopératives agricoles, d'associations et autres entreprises sociales. Le mercredi 24, après une session plénière sur les « Coopérations internationales pour un développement durable », a eu lieu la célébration du centenaire de la revue scientifique *Annals of public and cooperative economics*.

La prochaine manifestation internationale du Ciriec est programmée les 1^{er} et 2 octobre 2009 à Östersund (Suède). Il s'agira de la seconde conférence mondiale de recherche en économie sociale, après celle inaugurale de Victoria fin octobre 2007 (voir « Temps forts de l'actualité » du numéro 309) qui a donné naissance à un forum permanent sur www.conference.se-es.ca.

Maryline Meyer,
professeure, chaire d'économie sociale,
Essca Angers ●

VIII^e conférence de l'International Society for Third-Sector Research (ISTR), Barcelone

La VIII^e conférence de ISTR s'est tenue dans les locaux modernes de l'université de Barcelone

* Les textes non signés sont rédigés par le secrétariat de la Recma.

du 9 au 12 juillet 2008, conjointement avec la II^e conférence du réseau de recherche européen Emes. Elle a réuni six cents participants venant de cinquante pays, y compris le Honduras ou le Bangladesh, l'Afrique subsaharienne étant la seule région du monde peu représentée. Par rapport à la date récente de création de l'association ISTR, 1993, on mesure la progression spectaculaire de la recherche sur le tiers secteur. On mesure aussi son internationalisation et le rapprochement entre les termes de tiers secteur et d'économie sociale, puisque de nombreuses communications traitaient des coopératives et des entreprises sociales. Remarquablement organisée au moindre coût, cette conférence a accueilli un public jeune et passionné : des conférences plénières intéressantes, en espagnol, en français et en anglais, avec improvisation d'un débat à distance avec le professeur de Harvard pakistanais qui n'avait pas pu obtenir son visa... Quatre cent cinquante présentations de très bonne qualité en moyenne, choisies parmi les quelque sept cents propositions, réparties sur onze ateliers parallèles, ce qui est frustrant, car on n'a pas le don d'ubiquité!

De nombreux lunches et pauses-café permettaient des échanges interdisciplinaires et intergénérationnels, même si l'interpénétration des deux réseaux ISTR et Emes restait insuffisante. Un seul regret, il n'y avait que douze Français présents, en dépit de la proximité géographique, alors que les Canadiens étaient vingt-deux à avoir traversé l'Atlantique.

Edith Archambault ●

● **A Nantes, une initiative originale des chercheurs de l'Ouest...**

Les 29 et 30 septembre 2008, un colloque s'est tenu à Nantes dans le cadre convivial de l'hôtel de la région des Pays de la Loire. Il a rassemblé 170 participants. Son thème : « L'économie sociale et solidaire : nouvelles pratiques et dynamiques territoriales ». Conçue sur le modèle traditionnel des colloques scientifiques, avec notamment des conférences invitées et

des ateliers où des communications sont présentées, cette manifestation est néanmoins originale par plusieurs de ses aspects.

D'abord, c'est une manifestation pluridisciplinaire. Quarante-vingt-dix chercheurs en sociologie, en sciences de gestion, en géographie, en économie ou en sciences politiques, qui avaient engagé des travaux de recherche sur les entreprises de l'économie sociale et solidaire, sont venus exposer leurs méthodes d'observation et présenter leurs résultats afin de les mettre en débat et de les soumettre à la critique. Le travail interdisciplinaire, souvent indispensable pour approcher de manière globale des phénomènes complexes, n'a pas beaucoup de lieux pour exister dans une vie scientifique marquée plutôt par la spécialisation. C'est donc une première originalité.

Ensuite, ce colloque a rassemblé non seulement des chercheurs, mais également des responsables et des militants dans le champ de l'économie sociale et solidaire, qui présidaient les ateliers thématiques constituant ainsi des lieux inédits de confrontation d'idées et d'analyses des pratiques économiques et sociales. Les occasions de ce genre sont encore trop rares, mettant en contact le monde de la théorie et celui de l'action à l'instar de la ligne éditoriale de la *Recma*. Enfin, il s'agissait d'un colloque international, avec la présence d'Américains du Nord et du Sud, de différents pays européens ou africains. Plusieurs conférenciers étrangers (Marie Bouchard, Marthe Nyssens, Luiz Inacio Gaiger et Dennis Young) ont souligné, malgré les spécificités nationales, le caractère universel des formes de l'entrepreneuriat collectif dès qu'existent suffisamment d'espaces de liberté. Les concepts qui tentent de saisir de telles initiatives changent (tiers secteur, économie populaire, secteur du non-profit, entreprise sociale, etc.), mais les pratiques auxquelles ils renvoient ont bien souvent des points communs.

Bien sûr, il est difficile de résumer ici l'ensemble des résultats des nombreux travaux, mais le site de l'Institut d'économie et de management de Nantes (IAE) en donne

le programme et permet d'accéder aux textes ou aux diaporamas présentés (www.univ-nantes.fr/iemn-iae/recherche/ess). Le lecteur curieux y trouvera des réflexions d'acteurs, de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés sur une question ancienne pour l'économie sociale : la qualité du rapport au travail des producteurs, mais également un débat actuel sur la contribution cruciale de l'économie sociale et solidaire au développement équilibré des territoires et aussi, de manière plus transversale, des concepts utiles pour comprendre le sens, l'intérêt innovant, mais aussi les difficultés et les limites d'un entrepreneuriat vraiment différent.

Fruit de la collaboration de plusieurs laboratoires de l'Ouest, soutenus par la DIISES, les collectivités territoriales et bénéficiant d'un partenariat dynamique avec l'économie sociale (Maif, MGEN, Caisse d'épargne, Macif, Chorum, Crédit municipal, Crédit mutuel et Caisse des dépôts et consignations), cette initiative réussie attend maintenant des prolongements et des publications⁽¹⁾...

Henry Nogues ●

● Le Ceges en mouvement

Le Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (Ceges)⁽²⁾ a tenu ses I^{res} Assises le 1^{er} octobre 2008. Durant six mois, deux groupes de travail structurés autour de deux questions de fond, « Qu'attend-on de l'économie sociale ? » et « Comment rassembler ses acteurs ? », ont préparé une inédite journée de débats et de propositions. Plus de cent soixante personnes sont venues apporter leurs réflexions et ont esquissé, par vote indicatif, les grandes orientations d'un « agir ensemble au sein du Ceges » dont le conseil d'administration doit désormais se saisir.

Sans préjuger de ce qui sera effectivement retenu et mis en œuvre à la suite de ces assises, il est important de souligner le foisonnement d'idées, la diversité d'opinions exprimées durant cette journée. Preuve s'il en était besoin que, pour ses

acteurs et *a fortiori* en ces heures de doute profond du système capitaliste, l'économie sociale est bien vivante et remuante. Davantage du moins que ses représentations institutionnelles, par ailleurs méconnues, ne pourraient parfois laisser penser.

Qu'il s'agisse du questionnement sur le périmètre de l'économie sociale au-delà ou au sein même de ses familles historiques, de leurs positionnements respectifs par rapport à une demande exprimée que l'économie sociale fasse « mouvement social » en intervenant transversalement sur des questions de société, en passant par les modalités de financement ou de gouvernance du Ceges, toutes ces questions auront fait l'objet d'interventions et de confrontations.

Toutes les propositions ne seront certainement pas retenues, mais la question de démultiplier nos forces et nos moyens d'affirmation semble faire consensus. Les divergences devront continuer à être débattues, car c'est l'unité qui fera notre lisibilité. Des modes plus souples d'action doivent certainement être trouvés, en mettant en œuvre un de nos principes fondamentaux, la liberté et la capacité d'entreprendre autrement, y compris dans notre propre gouvernance.

Marie-Hélène Gillig,
déléguée générale du Ceges ●

● L'Etat et les associations : du « coude-à-coude » à la mainmise ?

Fin février 2008, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, a confié à Jean-Louis Langlais, inspecteur général de l'administration honoraire, une mission de réflexion sur les relations entre le monde associatif et les pouvoirs publics. Le rapport remis début août⁽³⁾ fait vivement réagir la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), qui regroupe

(1) Contact : nathalie.schieb-bienfait@univ-nantes.fr.

(2) Ceges : www.ceges.org ; 01 42 93 56 08.

(3) Le rapport de 62 pages est téléchargeable sur www.jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_langlais.pdf.

plus de 50 % des associations françaises⁽⁴⁾. Au-delà de la réaffirmation d'un certain nombre de constats partagés (nécessité d'améliorer le financement et la place dans le dialogue civil de cet acteur économique et social de premier plan que représente le secteur associatif; nécessité également de moderniser l'outillage statistique spécifique avec le compte satellite de l'Insee...), la CPCA juge en effet « *inacceptables* » les propositions formulées (communiqué de la CPCA du 29 septembre 2008).

Pour les associations « *simplement déclarées, dont l'assise est locale et qui sont parfois créatrices de "lien social"* », le rapport préconise, au subjonctif, le versement de subvention « *limitée et seulement par les collectivités territoriales correspondant à leur aire d'influence* ». La révision générale des politiques publiques (RGPP) est ici invoquée pour en finir avec les subventions nationales « *symboliques, de quelques centaines d'euros* », dont le coût « *administratif de traitement [...] est de l'ordre de 450 euros* » (page 31).

Les auteurs du rapport suggèrent ensuite de « *nuancer* » le régime de la reconnaissance d'utilité publique, qui ouvre droit à des bénéfices fiscaux considérables, en exigeant, sans plus de précision, un moindre degré d'ouverture de ce type d'association qui « *pourrait être reconnue d'utilité publique alors qu'elle fonctionne au bénéfice d'un public fermé* ».

Le rapport préconise enfin, pour les associations professionnalisées et engagées dans l'accomplissement d'une mission de service public, la mise en place des nouveaux statuts ou modalités d'encadrement qui prévoient que l'Etat les dirige « *comme il ferait de ses propres services* » (page 32). L'idée est exposée plus loin sous le titre évocateur de « *Développer une stratégie de recours aux associations* » (page 38), qui invite à passer d'une logique de « *l'offre associative* » à celle d'une « *commande publique* » (page 40).

La CPCA souligne les risques inhérents à ce renversement de perspective, où « *la commande de l'Etat devient une mise en concurrence des associations entre elles, l'expérimentation et l'innovation associative passant par perte et profit* », et en

appelle à la prochaine Conférence de la vie associative pour clarifier « *la position du gouvernement sur des enjeux qui engagent totalement l'avenir du monde associatif* ». ●

II^e Rencontre européenne de la presse sociale, Strasbourg

L'illectronisme, cette incapacité à accéder aux nouvelles technologies de l'information et à les maîtriser, constitue-t-il une nouvelle forme d'exclusion comparable à l'illettrisme? Accueillie au sein de l'Ena à Strasbourg le 16 octobre dernier, la II^e Rencontre européenne de la presse sociale (Reps), organisée par le Syndicat de la presse sociale (SPS) en partenariat avec l'Agence de lutte contre l'illettrisme, a été l'occasion d'avancer significativement sur cette question⁽⁵⁾. Chacun a pu témoigner de la nature des actions déjà entreprises dans la lutte contre l'illettrisme. Marie Thérèse Geffroy (ANLCI) et Jacques Graffard (SPS) ont exprimé l'importance de poursuivre cette lutte, afin de permettre à tous le plus grand accès aux savoirs et à la connaissance. Alain Giffard (Alphabetville) a présenté une analyse prospective des fractures numériques en Europe. Il a complété ses propos par un examen précis de la transformation des modes de lecture induits par le numérique et des conséquences cognitives qui en découlent en matière d'assimilation des connaissances et de capacité au discernement. Tous ont concrètement parlé d'usages, de pratiques et, surtout, de gens. De l'alphabétisation technologique aux addictions, en passant par l'acquisition des apprentissages, Jean Baptiste Lesaulnier (Wikimanche), Florence Devouard (Wikimédia), Ruben Prado (CTIC Foundation), Julien Coclet (Urban Prod), Damien Berthillier (LMDE), Evelyne Bevort (Clemi), Mildrade Cherfils (Association mondiale des journaux), Jan Vincens Steen (Newspaper in Education)

(4) Pour en savoir plus : www.cPCA.asso.fr.

(5) Les actes complets seront prochainement publiés. Ils peuvent être demandés auprès de Catherine Sellier : tél. 01 44 90 43 60; mél. csellier@fnps.fr.

et Paal Stensaas (Norwegian Media Business Association) ont fait part de leurs expériences, de leurs pratiques, de leurs projets, de leurs visions et de solutions à apporter aux défis ouverts par le développement des outils numériques. Martha Ferreira (Commission européenne) a rappelé les initiatives prises en Europe et invité les porteurs de projet présents à s'appuyer plus volontiers sur les fonds mis à leur disposition. « *Nous sommes dans la troisième révolution industrielle, dite numérique, affirmait enfin Edwy Pleyne (Mediapart). [...] Il ne faut pas se laisser impressionner par sa complexité technique, mais bien soumettre celle-ci à la définition des besoins sociaux. Ce n'est pas à l'utilisateur de s'adapter à la technique, mais à la technique de lui simplifier la vie!* »

Placée sous le haut patronage d'Eric Besson, soutenue par la Fédération nationale de la presse française, cette deuxième rencontre a tenu sa promesse. Philippe Marchal (SPS) a pu conclure sur la perspective du prochain rendez-vous et des chantiers à ouvrir entre tous d'ici là.

Laurent Pasteur (SPS) ●

● **Dialogue social, élections prud'homales : mobilisation des employeurs de l'économie sociale**

L'Union des syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (Usgeres) ⁽⁶⁾ a saisi le Conseil d'Etat le 19 septembre pour faire reconnaître sa représentativité au niveau national. Encore ne s'agit-il que de pouvoir siéger en tant qu'employeurs de

l'économie sociale dans trois instances nationales seulement, la Commission nationale de la négociation collective, le Conseil supérieur de la prud'homie et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

L'analyse de quelques critères, comme les effectifs (nombre d'employeurs, d'entreprises et de salariés) ou la signature et l'extension d'accords dans les douze branches couvertes, confère pourtant aux employeurs de l'économie sociale un niveau de représentativité équivalent à celui des professions libérales ou du monde agricole. Sans compter que de nombreux secteurs de l'économie sociale (aide à domicile, animation, sport, secteur médico-social, coopératives, mutuelles...) sont devenus en quelques années des moteurs de l'économie et de l'emploi en France (*voir notre rubrique « En bref »*).

Dans ce contexte, l'Usgeres se prépare activement aux prochaines élections prud'homales (3 décembre) au sein de l'Association des employeurs de l'économie sociale (AEES), qui regroupe aussi le Gema et l'Unifed. L'AEES a obtenu plus de 11 % des voix aux dernières élections en 2002, ce qui a permis à l'économie sociale d'entrer dans 124 conseils de prud'hommes sur les 271 existants. Là où ses listes étaient présentes, elles ont obtenu 35 % des voix. Faire mieux que reconduire les 280 élus qui défendent les spécificités des modes d'entreprendre et des métiers propres à l'économie sociale sera déterminant dans cette bataille pour la représentativité des syndicats d'employeurs du secteur. ●

(6) Pour en savoir plus : www.usgeres.fr; 01 43 41 63 25.